

ble. Mr. Symes' plan must appear to every one to be exceedingly simple, as likewise his pathology of the parts. There being no synovial membrane, to prevent the gradual deposit of osseous matter, rest should be sufficient, without operative interference. Who may be right, or who may be wrong, I don't pretend to say, but certainly I have seen several cases of the affection in question cured by rest alone. One would naturally be disposed to think that the length of time a limb has to be kept perfectly quiet to ensure success, would interfere with the subsequent mobility of the neighbouring articulations. This, however, was not the case in the patients I saw suffering under this affection. These remarks are cursorily committed to paper, not with a view of entering upon any defence of Mr. Symes' views, but merely giving them, as differing in some points from the general opinions of surgeons.

ART. XXXVII.—*De la fréquence des affections calculieuses.* Par M. le Docteur M. P. F. VINCENT, Malboie.

MESSIEURS,—J'ai lu dans le numéro 9 de votre inestimable journal médical pour janvier une réfutation de M. le professeur Hall, contre un article du Dr. Horace Nelson, éditeur de l'*American Lancet*, au sujet de la fréquence des affections calculieuses dans le district de Montréal. Il est certainement moi que le Dr. Robert Nelson, quoique habile lithotomiste, ait pu faire l'opération de la taille sur plus de cent cas, durant une période de vingt années, car je connais d'anciens et de très habiles chirurgiens dans le district de Québec qui nous disent que ces désordres sont assez rares en Canada; d'ailleurs, les témoignages très véridiques d'un grand nombre de célèbres praticiens de Montréal ne nous prouvent-ils pas que M. l'éditeur Nelson se trompe grandement. Soit, Messieurs, que l'influence calculieuses ait prodigieusement diminué depuis cette époque, ou que le neveu de l'oncle ait voulu en imposer à ses confrères du Canada en voulant tout bonnement leur faire avaler ce canard; toujours il est vrai que depuis quatorze ans que je pratique la médecine et la chirurgie dans les populeux comtés de Charlevoix et Chicoutimi je n'ai rencontré qu'un seul cas de calcul urinaire, que je citerai si, Messieurs, vous le jugez digne d'être inscrit dans votre prochain numéro, et propre à intéresser vos nombreux souscripteurs.

Je fus appelé le 10 Novembre, 7 heures, A. M., pour donner mes soins à Madame M. Savard, âgée de 65 ans. A mon arrivée je trouvai la femme presque en délire, souffrant les tortures les plus atroces dans les lombes, la région vésicale et meat urinaire, poëls presque imperceptible, peau froide et une transpiration glaciale, avec efforts continuels de vo-